Le préfet de Paris, Boucault, suivant les directives du sinistre Valls, a décidé de s'acharner sur un élève « sans-papiers » du lycée Camille Jenatzy Paris 18è, en l'expulsant en Arménie samedi 12 octobre 2013. Jeune homme de 19 ans, Khatchik avait le tort d'être devenu récemment majeur avait donc « vocation à retourner dans son pays ». La mobilisation de ses camarades et de ses profs avait

conduit à l'échec de la première tentative d'expulsion jeudi 10 octobre. Mais cette fois, pour ne pas faire face

une nouvelle manifestation, les flics l'ont mis dans l'avion un samedi, sans qu'il puisse repasser au tribunal.

Nous ne savons pas ce que Khatchik va devenir maintenant. N'ayant pas été recensé pour son service

militaire, il risque l'incorporation directe ou la prison pour insoumission.

La fédération des travailleurs et travailleuses de l'éducation de la CNT s'insurge contre ces méthodes

inqualifiables et appelle tou-te-s les personnels de l'éducation à se mettre en grève lundi 14 octobre afin de se

rendre au lycée Camille Jenatzy à 7h45 au 6 rue Charles Hermite, porte d'Aubervilliers, 18è, pour organiser

les actions de protestation.